



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Commerce extérieur

Question écrite n° 7323

#### Texte de la question

M Yves Coussain attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation des exportateurs français de viande. Il lui signale que bien que la vente se fasse en théorie sans délais, les frais financiers sont en réalité à la charge de l'exportateur puisqu'il faut compter quarante-cinq jours de crédit-export. Il lui cite ainsi le cas de la coopérative cantalienne d'élevage et d'insemination artificielle (CCEIA) qui, en 1987, a eu 59 000 francs de frais financiers pour l'exportation et, en 1988, 1 549 000 francs. Le problème se pose essentiellement à l'égard du marché italien qui constitue le débouché le plus important pour les exportateurs de veaux. Les Italiens payant à trente jours, les exportateurs français doivent emprunter, ce qui fait croître considérablement la charge des frais financiers. M Coussain demande en conséquence à M le ministre de bien vouloir étudier la possibilité de favoriser le financement de l'exportation en instituant un système de bonification des prêts à court terme contractés par les exportateurs de viande.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'amélioration du solde du commerce extérieur constitue un des soucis essentiels des pouvoirs publics ; c'est pourquoi il ne peuvent rester insensibles à la situation des exportateurs de viande bovine. Néanmoins, c'est en rendant l'ensemble de la filière plus compétitif, et non par des mesures ponctuelles, que les exportations pourront se développer. Les taux sur les crédits de court terme ont eu plutôt tendance à baisser en 1987 et 1988, et la forte progression des frais financiers de la Coopérative cantalienne d'élevage et d'insemination artificielle doit plutôt s'expliquer par une reorientation de ses activités que par la progression des taux d'intérêt sur le court terme. Il n'est pas d'usage de bonifier des prêts à court terme. Les pouvoirs publics préfèrent, à l'inverse, s'attacher à une réduction de l'ensemble des taux d'intérêt plutôt qu'à la bonification de tel ou tel type de prêt.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Coussain Yves](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7323

**Rubrique :** Viandes

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 1988, page 3789